



Monsieur Christian Poirer
Président du conseil départemental du Nord

Lille le 27/10/ 2026

L'heure n'est plus aux simples constats ou aux questionnements ! L'heure est à la révolte et à l'action !

Le nouveau plan mortifère, qui succède à la réforme scélérate sur les retraites, c'est une saignée budgétaire de plus de 40 milliards d'euros. Une saignée d'une brutalité sociale quasi-inédite.

Une saignée qui n'a d'autre but que de compenser les cadeaux fiscaux consentis par Macron aux grandes entreprises et aux plus riches depuis 2017.

Car, ne nous y trompons pas, si la dette publique a augmenté depuis cette date, c'est parce que le déficit a été creusé, non pas par une quelconque dérive incontrôlée des dépenses publiques, mais pour une large part par une baisse des recettes sciemment organisée au profit des plus nantis (baisse progressive du taux de l'impôt sur les sociétés, des « impôts de production », mise en place du prélèvement forfaitaire unique, remplacement de l'ISF par un impôt sur la fortune immobilière (IFI), ...).

Et pour quels résultats sociaux ? Une augmentation sans précédent de la pauvreté (le taux de pauvreté culminant en 2023, et selon les dernières statistiques publiées par l'INSEE, à 15,4 % de la population hexagonale, un taux jamais atteint depuis que l'INSEE procède à son calcul) et une hausse historique des inégalités.

Face à ce cruel constat, Macron et son gouvernement s'entêtent, en s'acharnant notamment, et une fois encore, sur les services publics :

- coupes budgétaires (notamment pour les ministères sociaux),
- suppression en 2026 de 3 000 emplois publics,
- non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois dès 2027,
- économies de 5,3 milliards d'euros pour les collectivités locales,
- gel du point d'indice.

Ainsi, la CGT des personnels du Département du Nord appelle les agents publics à se mobiliser de nouveau largement pour une journée de grève et de manifestations afin d'exiger :

- l'augmentation immédiate et, *a minima*, de 10 % de la valeur du point d'indice avec à moyen terme le point d'indice à 6€ et une augmentation des effectifs des services publics,

- l'abrogation des 1607 h et la mise en place des 32 h par semaine,
- la suppression du jour de carence et le retour à une prise en charge à 100 % dès le Premier jour en arrêt maladie,
- l'abrogation de la réforme des retraites et l'adoption du départ à 60 ans pour toutes Et tous à taux plein (hors départs anticipés pour les métiers pénibles),
Par ailleurs, et localement, la CGT exige de la collectivité qu'elle affirme sa volonté de maintien des services publics de qualité en :
 - recrutant des agents statutaires (et non des contractuels ou des intérimaires) partout où le bon fonctionnement du service public l'exige (c'est-à-dire presque partout),
 - reprenant en régie les services publics délégués et l'ensemble des missions sous-traitées (notamment en Musée, collège et DSIN)
- augmentant le régime indemnitaire et qu'elle révise les niveaux RIE,
- mettant tout en œuvre pour permettre des recrutements qualifiés dans les services en tension par la mise en place de concours
- En élargissant les critères de proposabilité LDG

En conséquence, la CGT des Personnels du département du Nord dépose **un préavis de grève pour la journée du 5 novembre 2026 de 0h00 à 24h00 pour l'ensemble des agents de notre collectivité.**

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.



Syndicat CGT

51 rue Gustave Delory 59047 Lille
E 101, nouveau forum, rue Gustave Delory 59047 Lille
03 59 73 65 73
cgt@lenord.fr